

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter , relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en <b>DDT</b> (date d'envoi en mairie + 31 jours)
EARL GEOFFROY JAMES	10200215	COLOMBE LA FOSSE	0.0829	000 ZM 82	CONSORTS PRIEUR	3 décembre 2020

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : [www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr))

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter , relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

La demande d'autorisation d'exploiter déposée concerne l'entrée d'un nouveau associé exploitant dans une société ; les biens ne sont pas libres de location.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
PUISEUX Christine	10200219	Salon	4.9758	ZM 19 ZM 20 ZM 21	GFA DE L'ORME	03 décembre 2020
			4.9204	M15	PEUCHOT Yvon	
		Villiers-Herbisse	0.2800	ZA 11	GFA DE L'ORME	
			0.4700	ZA 10	PEUCHOT Dany et PEUCHOY Yvon	
		Semoine	1.4907	ZM41 ZM 43 ZA 28	PEUCHOT Dany et PEUCHOY Yvon	
			0.4822	AB 432 AB 58 AB 428	PEUCHOT Yvon	

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en <b>DDT</b> (date d'envoi en mairie + 31 jours)
PUISEUX Christine	10200219	Semoine	96.0063	ZA 27 ZI 1 ZI 20	GFA DE L'ORME	03 décembre 2020
				ZI 22 ZI 23		
				ZI 25 ZI 37 ZI 38		
				ZI 39 ZI 57 ZK 6 ZM 1 ZM 2 ZM 39 ZM 57 ZM 58 ZM 69 ZR 19 ZP 23		
		Gourgançon	4.9729	ZL 10 C 659 C 676 C 707	GFA DE L'ORME	
		Montépreux	8.0000	ZN 9	GFA DE L'ORME	

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : [www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr))

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter , relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
JEANNY Christophe	10200216	Arconville	45.3053	000 ZC 13 000 ZC 17 000 ZC 12 000 ZK 9 000 ZK 10 000 ZK 25 000 ZK 26 000 ZK 36 000 ZK 24	JEANNY Christophe	03 décembre 2020

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : [www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr))

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter , relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

La demande d'autorisation d'exploiter déposée concerne l'entrée d'un nouveau associé exploitant dans une société ; les biens ne sont pas libres de location.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
DEDET-FAURE Nathalie	10200160	VINETS	4.7056	OB782 OB979 OB1037 OB1034 ZE36	DEDET Christophe et Nathalie	03 décembre 2020
			0.0558	000 OB 786	DEDET Gérard	
			0.0794	000 OB 1035		
			1.2690	000 ZD 27		
			0.4920	000 ZA 16		
			2.1110	000 ZA 35		
			0.0680	000 ZA 140		
0.2000	000 ZA 165					

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
DEDET-FAURE Nathalie	10200160	VINETS	2.5600	000 ZA 194 (J)	DEDET Gérard	03 décembre 2020
			0.7230	000 ZA 193 (J)		
			0.7010	000 ZA 201		
			0.5029	000 ZA 232		
			6.0010	000 ZC 10		
			2.9990	000 ZD 2		
			2.5550	000 ZE 8		
			3.1030	000 ZE 9		
			0.2690	000 ZE 17		
			0.6980	000 ZE 16		
			1.2920	000 ZE 40		
			10.7100	000 ZI 7		
			3.4340	000 ZH 19		
			6.4500	000 ZH 3		
			5.9430	000 ZH 8		
			0.4300	000 ZH 16		
			5.0870	000 ZH 17		
			0.2360	000 ZH 18		
			4.0070	000 ZH 31		
			0.0521	000 OB 534	MARTIN Régis	

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
DEDET-FAURE Nathalie	10200160	GRANDVILLE	0.5339	000 OB 535	MARTIN Régis	03 décembre 2020
			0.0550	000 OB 433		
			0.2915	000 OB 432		
			1.2577	000 OB 503		
			0.0291	000 OB 500		
			0.0533	000 OB 499		
			10.9530	000 ZB 14		
			0.3690	000 ZB 15		
			2.8160	000 ZC 28 (A)		
			0.0940	000 OB 400		
			0.0930	000 OB 407		
			0.0910	000 OB 408		
			0.1900	000 OB 403		
			0.2150	000 OB 404		
			2.4920	000 ZD 2		
			10.1650	000 ZD 13		
			9.5340	000 ZD 14		
			0.3590	000 ZH 24		
			2.2660	000 ZI 24		
			1.4720	000 ZI 25		
		CHAMPIGNY-SUR-AUBE	5.1960	000 ZA 24	SEURAT Josseline LOZEA Thérèse	
		ISLE-AUBIGNY	4.5880	ZB 5 ZN 26 ZB 6 ZN 23	DEDET Christophe et Nathalie	

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
DEDET-FAURE Nathalie	10200160	VIÁPRES-LE-PETIT	17.9040	ZA 9 ZH 10 ZK 28	SEURAT Josseline LOZEA Thérèse	03 décembre 2020
		LHUÛTRE	11.3780	ZC 11 AS 28 ZT 7 ZT 9	MARTIN Patrice	
		DOSNON	8.3040	ZH 6 ZH 7	MARTIN Régis	
			5.8558	YC 15 YC 14 YC 16 YC 17	MARTIN Patrice	

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : [www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr))

Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.



## Direction départementale des territoires de l'Aube

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

La demande d'autorisation d'exploiter déposée concerne l'entrée d'un nouveau associé exploitant dans une société ; les biens ne sont pas libres de location.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après :

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
DRIFFORT Sylvie	10200103	PREMIERFAIT	1.3690	ZM 47 ZM 46	MARCHAL Danièle	03 décembre 2020
		CHAMPIGNY-SUR-AUBE	0.9340	ZA 2	GFA DU COMPAS	
		BESSY	0.0718	ZM 1	GFA DU COMPAS	
		POUAN LES VALLEES	1.1885	ZX 36	MARCHAL Danièle	
			2.3928	ZP 33 ZV 0148 ZX 26	MARCHAL Hervé	
			2.9513	ZX 27	MARCHAL Philippe	
			0.9158	ZX 24	DRIFFORT Sylvie	
	1.8596	ZX 37	SCEA DRIFFORT			

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
DRIFFORT Sylvie	10200103	POUAN LES VALLEES	2.7976	ZX 25 AD 89 ZX 28	DRIFFORT Pascal-Sylvie	3 décembre 2020
			PLANCY L'ABBAYE	2.0752	ZM 4 ZK 86	
		0.8720		ZV 9	SCEA DRIFFORT	
		23.9423	ZP 14 AB 65	DRIFFORT Gérard		
		3.17	ZP 40710 ZP 40711	DRIFFORT Sylvie		
		6.1186	ZK 50 AC 14	DRIFFORT Pascal-Sylvie		
		3.5070	ZB 21 ZB 22 ZH 4	DRIFFORT Pascal-Sylvie		
		53.8385	407 ZP 16 407 ZP 17 407 ZT 5 407 ZT 6 407 ZT 7 407 ZK 85 407 ZP 15 ZK 32 ZK 34 407 AB 10 407 B 62 407 AB 70 407 ZK 63 407 ZK 89	GFA DU COMPAS		
			ZB 23 ZB 24 ZD 8 ZE 18 ZH 5	GFA DU COMPAS		
			VIAPRES LE PETIT			

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : [www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr))  
Seules les candidatures reçues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes.  
Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.